

differé le reglement des limites , l'ayant commencé & fini dans le tems que la République s'y attendoit le moins , & sans l'intervention de l'Instigateur de la Couronne qui a été nommé par la dernière Diette pour y assister , ce dernier a fait publier au nom de la République le reglement dont il est question , en protestant en même-tems dans les formes contre ce qui y a été arrêté au préjudice du Royaume ; car s'étant rendu sur les lieux , il a trouvé qu'en divers endroits les Commissaires Turcs & Russiens avoient disposé du territoire de la Couronne.

D A N N E M A R C K.

Ayant donné ailleurs * le memoire présenté au Roi par le Résident d'Hollande sur la liberté de la pêche vers les côtes d'Islande, le Roi y a enfin répondu , & le but de la réponse de S. M. est de prouver « que les Rois de » Danne-mare ont joui depuis un tems immé- » morial des pleins effets d'une juste possession » dans la mer du Nord : Que les Ordonnances » émanées à ce sujet , en differens tems , & qui » défendent de naviger vers les Isles d'Islande , de » Ferroe &c. font foi de la légitimité de cette » possession ; que les Archives en fournissent des » exemples ; que des Sujets étrangers , du scû » & du consentement de leurs Princes , ont sol- » licité des Privilèges pour qu'il leur fût per- » mis d'exercer la pêche dans cette mer ; & » que leurs Cours ont même intercedé en leur » faveur , pour leur faire obtenir cette permis- » sion &c.

*Déclaration
de Sa Maj.
Danoise sur
la pêche
d'Islande.*

On dit encore dans cette réponse « que la » situa-

* Voyez le Journal du mois de Juillet dernier , pages 54. & 55.